

## Mon enfant doit-il être un sportif de haut niveau ?

Le niveau de pratique n'est pas déterminant, mais l'élève devra nécessairement être très motivé par l'escalade, la montagne et les activités de plein air.

### Conditions d'inscriptions :

- être inscrit en 5ème, 4ème ou 3ème,

**IMPORTANT :** Le collège possède un internat et peut accueillir des élèves du département du Calvados voire de toute l'académie.

- avoir un bon niveau scolaire,
- avoir une attitude irréprochable,
- être licencié à l'UNSS et participer aux activités proposées à l'Association Sportive,
- participer aux compétitions UNSS et FFME (Fédération Française de la montagne et de l'escalade).



### Collège Langevin Vallon

1 rue Gabriel Péri – BP 8  
14550 BLAINVILLE-SUR-ORNE

☎ : 02.31.53.19.09

Fax : 02.31.44.38.36

@ : ce.0141940h@ac-caen.fr



**1er Juin 2021**

Date limite pour s'inscrire à la section comme élève interne.

## Ouverture d'une SECTION SPORTIVE SCOLAIRE

# Escalade

à la rentrée 2021

Au collège Langevin Vallon  
de Blainville sur Orne

À partir de la classe de 5ème

L'internat du collège peut accueillir

les élèves de la section

« Motivé(e) par l'Escalade, inscris-toi et rejoins-nous en

prenant de la hauteur ! »



## Qu'est ce qu'une Section Sportive Scolaire ?

C'est la possibilité pour les élèves motivés par l'Escalade de bénéficier de **3 heures de pratique optionnelles** ajoutées aux 3 heures d'EPS :

Lundi 16 à 17H00 :

Préparation Physique et/ou Blocs

Vendredi 15 à 17H00 :

Voies de difficultés au Gymnase Paradis ou à l'extérieur.

## Le collège possède une structure de qualité :

Le Mur du Gymnase Marie Paradis

- 30 couloirs de dégaines,
- 1 secteur Dalles, Plateforme et Dièdres,
- 1 secteur Grand Dévers et Surplomb,
- 1 secteur Petits Dévers .
- 1 Pan de Blocs inclinable.

## Fréquence et Niveau de pratique évolutif, adapté et ajusté .

Les élèves de la section pratiqueront :

→ le lundi de 16 à 17H et

le vendredi\* de 15 à 17H00

**\*pour varier les secteurs de pratique, des sorties mensuelles sont envisagées : Isatix, Climbing ou autres salles de Caen la Mer ou en falaise.**

→ le mardi et le jeudi en club avec l'USMB

de 18H00 à 19H15 (Facultatif mais conseillé).

→ la participation à l'Association Sportive est fortement souhaitée, les compétitions UNSS et FFME sont obligatoires .

## Nous souhaitons mettre en place 2 stages

**1 stage de Bloc aux Vacances de Toussaint**

**1 stage en falaise aux vacances de Pâques .**  
(Lieu, dates et formule à déterminer).

## Mon enfant suivra-t-il les cours normalement ?

L'élève suit le programme de sa classe.

Les trois heures « optionnelles » de la section sportive s'ajoutent aux horaires obligatoires.

Au niveau scolaire, l'élève devra être capable de concilier un programme sportif et scolaire.

## Le programme hebdomadaire :

### L'EPS obligatoire:

3 heures pour les classes de 5ème, 4ème et 3ème.

### Les 3 heures de Section :

- 1 heure le lundi soir de 16 à 17H00

- 2 heures le vendredi de 15 à 17H00

+

Les **Entraînements** avec l'USMB,

le club d'escalade de Blainville affilié FFME.

Mardi et jeudi de 18H00 à 19H15, sur le mur du Gymnase Marie Paradis, collé au collège...

## Avec l'Association Sportive tu dois:

- participer aux entraînements et compétitions UNSS en escalade bien sûr mais

## Tu peux aussi pratiquer

- d'autres activités le midi comme futsal,

Tennis de table, Badminton...

- ou le mercredi après midi : sports collectifs, VTT, canoë, Run & Bike, Course d'orientation etc

Plus d'infos, photos et vidéos sur notre Facebook

<https://www.facebook.com/eps.lw.blainville/videos/1320016901483344/>